

Au bailleur

Monsieur, Madame,

Le domaine de l'assurance est complexe et c'est souvent lorsque survient un sinistre que l'on s'aperçoit d'une absence de garantie.

Vous êtes copropriétaire bailleur. Vous pensez qu'entre l'assurance souscrite par le syndic pour l'immeuble et celle souscrite par votre locataire, vous êtes suffisamment garanti.

Nous vous proposons un test pour le vérifier.

Vous pourrez constater qu'il existe des situations dans lesquelles aucune des deux polices d'assurance mentionnées ci-dessus n'interviendra en cas de sinistre.

Aussi, nous vous proposons de souscrire, pour votre compte, auprès de CGIA Conseils, une assurance propriétaire non occupant parfaitement adaptée à votre situation de propriétaire ou copropriétaire bailleur.

Le prix de cette garantie est de **59 € TTC** par an et par appartement ; la loi de finances de 2006 vous permet de déduire de vos revenus fonciers le coût de cette assurance.

Cette garantie, **MULTIRIS CNO-PNO**, est d'autant plus intéressante qu'elle intervient en cas d'absence de locataire et en cas d'insuffisance ou d'absence d'assurance de votre locataire.

Veuillez agréer

Pièce Jointe : coupon réponse

TEST

- **Avez vous une assurance vous garantissant en qualité de bailleur ?**

oui non

- **Si la mezzanine s'écroule sur votre locataire, est-ce son assurance qui prend en charge les conséquences financières du sinistre ?**

oui non

Réponse : Non la responsabilité incombe au propriétaire de la mezzanine sous réserve que le locataire ait utilisé correctement cet équipement. Si le propriétaire n'a pas d'assurance spécifique, il devra régler avec ses deniers

- **Si votre locataire cause beaucoup de bruit et dérange les voisins, votre responsabilité peut-elle être recherchée ?**

oui non

Réponse : Si le locataire n'est pas suffisamment assuré, votre responsabilité de bailleur peut être effectivement recherchée.

COUPON REPONSE* ASSURANCE COPROPRIETAIRE NON OCCUPANT – PROPRIETAIRE NON OCCUPANT
--

- 🍏 Je souhaite souscrire la garantie du copropriétaire non occupant – propriétaire non occupant que vous proposez .
- 🍏 Je ne souhaite pas souscrire la garantie complémentaire que vous proposez.
- 🍏 J'ai déjà souscrit une assurance copropriétaire non occupant-propriétaire non occupant auprès d'une autre société.

* *Cochez la case de votre choix*

Date et signature